

*Contre les frontières et les prisons
à Toulouse et partout ailleurs*

Luttes et paroles de prisonnier·ères
du centre de rétention de Toulouse

Cette brochure a pour but de relayer les paroles collectives et individuelles des personnes enfermées dans le Centre de rétention administrative (CRA) de Toulouse et de dénoncer le système de répression des personnes étrangères. Elle se fait l'écho de la violence qu'elles subissent et de leurs luttes de l'intérieur, des paroles que l'État et sa police tentent sans cesse de bâillonner.

Les CRA sont des prisons où l'État enferme chaque année des dizaines de milliers de personnes qu'il considère comme «indésirables». Ils sont un rouage parmi d'autres de la machine à expulser : tri entre étrangers, enfermement et contrôle massif via des «centres d'accueils», fichages avec prises d'empreintes systématiques, rafles et placements dans des prisons pour étrangers que sont les CRA. Officiellement construits pour garder à vue les personnes dans l'attente de les expulser, ils servent à maintenir sous pression et sous contrôle toute une partie de la population qui peut se retrouver enfermée suite à un simple contrôle d'identité ou de ticket dans le bus.

Toutes celles et ceux qui veulent relayer des paroles de l'intérieur ou des luttes en cours, ponctuellement ou plus régulièrement, ou qui veulent juste discuter, peuvent nous écrire à toulouseanticra@riseup.net

À bas les CRA !

À bas tous les enfermements !

À bas le racisme d'État !

Liberté pour toutes !

/////// Contenu

p.4 Les Centres de rétentions administratives (CRA) : des prisons pour enfermer les personnes sans papiers

p.16 Informations pratiques sur le Centre de rétention de Toulouse-Cornebarrieu

p.20 Des prisonnier·ères des CRA de Toulouse et d'ailleurs racontent les conditions d'enfermement et leur quotidien

p.50 C'est quoi le TAC ?

Les centres de rétentions administratives (CRA) : des prisons pour enfermer les personnes sans papiers/////

Qu'est-ce qu'un CRA ?

Les Centres de rétention administrative (ou CRA), sont des lieux d'enfermement et de privation de liberté qui permettent à l'État français d'enfermer chaque année plus de 50 000 personnes sans papiers pendant qu'il organise leur expulsion. Depuis la loi Asile et Immigration adoptée en 2018, iels peuvent y être maintenus jusqu'à trois mois. Des personnes qui ne peuvent légalement pas être expulsées sont également enfermées dans ces prisons : celles qui ont fait des demandes d'asile mais qui sont « dublinées » (c'est à dire condamnées à être renvoyées dans un autre pays européen), celles qui sont malades, en souffrance psychique, ou encore des familles avec enfants.

Le projet gouvernemental d'ouvrir de nouvelles places de CRA participe au durcissement de la répression envers les personnes étrangères sans carte de résident ni permis de séjour. Il existe 28 CRA en France depuis l'ouverture du second CRA de Lyon en janvier 2022. D'ici 2025, trois nouveaux centres devraient être construits à Bordeaux, à Olivet, près d'Orléans, et au Mesnil-Amelot en région parisienne. Deux autres centres doivent être agrandis à Coquelles près de Calais et à Lesquin près de Lille. En tout, le gouvernement a pour objectif de disposer de près de 2 200 places pour enfermer, soit un doublement par rapport à 2017 (1069 places).

Lorsque les places sont insuffisantes dans les CRA, les préfetures peuvent créer par arrêtés des locaux de rétention administrative (LRA), souvent une simple pièce dans les commissariats de gendarmerie ou de la police aux frontières (PAF). Les arrêtés peuvent être renouvelés tous les jours, et ce indéfiniment. Par ailleurs, 30 LRA permanents existent et le nombre de personnes enfermées et déportées n'y est pas décompté. Dans ces lieux sans contrôle extérieur, les personnes ne peuvent pas exercer leurs droits aux recours administratifs et juridiques. Il existe aussi les zones «d'attentes» dans les aéroports, les ports ou encore les gares internationales où les personnes arrêtées à leur arrivée à la frontière française peuvent être enfermées durant 26 jours. Les visites sont interdites et de très jeunes mineur·es isolé·es y sont fréquemment enfermées, bafouant le droit international, notamment aux aéroports de Roissy et d'Orly.

Pour l'État, l'enfermement a un double objectif : celui d'avoir à disposition les personnes privées de liberté pour les déporter, mais aussi celui de punir et de soumettre une partie de la population. Il y a la volonté de marquer les corps et les esprits de ceux emprisonnés. Comme à chaque point de la frontière, on rappelle aux personnes qui n'ont pas les bons papiers qu'elles ne sont jamais tranquilles, qu'elles peuvent être humiliées à tout moment, que l'État les traque, qu'il ne faut pas se rebeller face au patron. À ceux qui se font expulser, charge d'aller transmettre le mot à ceux qui veulent ou doivent venir. Dans les CRA, comme dans tous les lieux d'enfermement, l'État exerce sa violence et son arbitraire par l'entremise de ses agent·es assermenté·es en uniforme. La police procède aux arrestations des personnes suite aux contrôles au faciès et lors de leurs convocations à la préfecture. Les personnes en transit sont contrôlées et arrêtées dans les bus, dans les trains, etc.

Elles sont aussi raflées à leur domicile, sur leurs lieux de travail, devant les écoles, et jusque dans les lieux d'accueil médico-sociaux qui leur sont destinés. Ces arrestations et expulsions sont notamment motivées par une politique du chiffre, qui permet à l'État d'afficher un grand nombre d'expulsions et de montrer son empressement à réprimer les personnes étrangères.

Souvent, ces prisons sont accolées aux aéroports pour faciliter les déportations durant lesquelles les personnes peuvent être bâillonnées, scotchées, casquées et contraintes physiquement de monter dans l'avion.

Depuis 2018, six personnes sont décédées dans ces prisons. La violence de cet enfermement pousse les prisonnières au suicide, notamment par l'absorption de psychotropes distribués par les médecins des CRA, et les automutilations sont fréquentes. En septembre 2018, Karim, 31 ans, s'est pendu dans sa chambre au CRA de Toulouse suite à la prolongation de son enfermement par le juge.

Au-delà de la violence intrinsèque de l'enfermement, les personnes retenues en CRA subissent

... des violences policières : provocations, humiliations, insultes racistes, chantage, isolement, mise au mitard parfois avec entraves, violences physiques...

... des conditions de vie indignes : absence régulière de chauffage, difficulté d'accès aux produits d'hygiène, aux vêtements, nourriture insuffisante et infecte, parfois périmée. Les personnes enfermées ont faim et la PAF interdit arbitrairement de faire entrer de la nourriture fraîche que les visiteur·euses peuvent apporter.

... l'absence de soins médicaux adaptés, associée à une la distribution générale par les médecins du centre de psychotropes visant à assurer la soumission des personnes enfermées.

... un désœuvrement total car aucune activité n'est possible à l'intérieur

... une incertitude permanente concernant les dates d'une éventuelle sortie et un stress constant du fait de la possibilité d'être déporté·es à tout moment.

Des CRA à la prison et inversement : la collaboration entre l'AP et les préfectures

Les liens entre les CRA et la prison se renforcent à cause de la collaboration croissante des préfectures et de l'administration pénitentiaire (AP) qui favorise la multiplication des passages entre ces lieux d'enfermement. Depuis 2017, le nombre de personnes enfermées dans les centres de rétention à leur sortie de prison a presque doublé. En 2019, sur l'ensemble du territoire, 14,5 % des personnes enfermées en CRA sortaient de prison et cette part montait à 25 % pour le CRA de Toulouse.

Les résistances aux déportations (refus de tests PCR, refus d'embarquer, etc), sont également de plus en plus souvent criminalisées et punies par des peines de prison, suivies d'un retour au CRA. Ceux qui cherchent à empêcher leur expulsion sont alors présentés à un juge ou à un procureur pour « refus de se soumettre à une mesure d'éloignement » au bout de 90 jours de rétention. Certaines prennent trois mois ferme, voire plus, d'autres une ITF (interdiction de territoire français) qui les renvoie en CRA pour trois mois de plus. Et les personnes enfermées qui ne sont pas expulsées ressortent sans pour autant que les mesures d'expulsions prises contre elles par la justice ne cessent.

La double peine, un racisme institutionnalisé

Du fait des contrôles au faciès, les personnes étrangères sont plus contrôlées et interpellées par la police (les personnes racisées sont contrôlées jusqu'à 20 fois plus que les personnes blanches). Par rapport aux personnes françaises, les personnes étrangères risquent 3 fois plus de passer en comparution immédiate et 5 fois plus d'être placées en détention provisoire. Elles sont donc plus judiciairisées, avec des sanctions plus sévères et représentent un quart du total des personnes emprisonnées. Les personnes étrangères qui ont un titre de séjour à leur entrée en prison peuvent être expulsées du territoire français. D'une part, la double peine désigne les peines judiciaires d'interdiction de territoire (ITF) prononcées contre des personnes condamnées et qui constituent une deuxième peine qui vient s'ajouter à la peine de prison.

Plus de 300 infractions sont passibles d'interdiction de territoire (et donc d'expulsion en plus de la peine de prison), et leur nombre augmente avec chaque loi relative à l'immigration.

D'autre part, la prison est l'occasion du tri des personnes par les préfetures, qui évaluent ce qu'elles considèrent comme «menace pour l'ordre public», mesure «préventive» sur la «dangerosité dans l'avenir». Celles-ci ont le pouvoir discrétionnaire de ne pas renouveler le titre de séjour ou même de le retirer, et décident ainsi de l'expulsion administrative de personnes emprisonnées qui avaient des papiers.

Des prisonnières parlent maintenant d'ailleurs de triple peine dans la mesure où l'enfermement au CRA peut durer jusqu'à 3 mois, ce qui correspond à une peine de prison supplémentaire, juste après la prison et en attendant l'expulsion.

Les luttes à l'intérieur des CRA

Les personnes luttent quotidiennement face à la violence de l'enfermement et contre l'humiliation de l'administration et de la PAF : résistances individuelles et collectives lors des expulsions, grèves de la faim, automutilations, refus de test Covid pour éviter l'expulsion, évasions, incendies... Mais ces luttes ne sont pas suffisamment visibles, alors qu'elles sont nombreuses et régulières dans tous les CRA. À Toulouse, comme dans tous les CRA, beaucoup de prisonnier·ères résistent aux tests PCR pour échapper à l'expulsion, au risque de se retrouver condamnées à une peine de prison puis ramenées à nouveau au CRA, plusieurs fois de suite.

Des prisonnier·ères ont réussi à se faire la belle, à organiser des grèves de la faim régulièrement pour exiger leur libération et dénoncer les conditions d'enfermement dans le centre. Les personnes rapportent également comment elles s'organisent individuellement ou collectivement pour dénoncer les violences de la PAF en essayant de déposer plainte. Des personnes malades et des femmes enceintes luttent pour obtenir des soins face au refus du médecin et de l'administration.

Pour les femmes enfermées en CRA, c'est la double peine du racisme et du sexisme. Les femmes n'ont souvent pas les mêmes moyens d'action que les hommes pour résister. Il y a parfois des prisonnières enfermées avec leurs enfants, souvent très jeunes. Cela rend plus difficile la résistance aux vols par exemple ou même les grèves de la faim quand elles doivent nourrir leurs enfants. De nombreuses femmes ne peuvent d'ailleurs plus nourrir leurs enfants une fois dans le CRA car la nourriture et le stress les font arrêter de produire du lait. Elles se retrouvent obligées d'acheter la nourriture et des biberons qu'elles ne peuvent pas stériliser comme il faut. Il y a tout ce stress en plus, elles doivent faire gaffe à elles dans un endroit hostile mais elles doivent aussi faire gaffe à leurs enfants. Elles vivent dans la peur qu'on le leur retire, qu'on le leur vole, d'en être séparées. Ça se comprend qu'il y ait plus d'hésitations de leur part à s'engager dans des émeutes, dans des incendies, dans des affrontements avec la PAF.

Elles subissent des violences sexistes. Ça peut être des insultes liées à leur genre, de la drague non consentie de la part des flics. Elles doivent aussi vivre avec la possibilité et une probabilité plus élevée d'être victimes de viol, un autre moyen de silencier les paroles et de mettre la pression. Elles sont dépossédées d'un corps qu'on enferme, qu'on violente, qu'on viole. Des femmes ont raconté que face au viol subi par l'une d'entre elles, elles ont décidé de résister en restant toujours ensemble. Il y a souvent une grande solidarité et complicité entre les femmes. Elles s'échangent les produits de première nécessité comme les serviettes hygiéniques, elles s'entraident moralement, partagent les informations sur les résistances, sur les parloirs sauvages.

Une justice d'abattage

La violence que subissent les étranger·ères n'est pas que policière ou carcérale, elle est aussi judiciaire. Chaque jour, des dizaines de personnes comparaissent devant les différentes juridictions de France, les audiences ont lieu tous les jours de l'année. À l'audience du JLD pour les étranger·ères, les personnes comparaissent systématiquement en groupe, et le délibéré est lui aussi rendu collectivement en une fois, contrairement aux audiences de droit commun.

Il est difficile pour les personnes de se défendre : la plupart du temps, les personnes ont des avocat·es commis d'office, n'ayant pas les moyens de payer un·e avocat·e de leur choix. De plus les avocat·es de l'audience du JLD ont connaissance du dossier au dernier moment et parfois ne plaident pas du tout.

Le CESEDA (le Code d'entrée et de séjour des étrangers, qui régit le droit des personnes étrangères en France) est un droit d'exception, raciste et sexiste, hérité de l'idéologie coloniale et des codes d'exception tel que le Code de l'indigénat, qui organisait le contrôle des « indigènes » dans les colonies. Le CESEDA s'en inspire : limitation de circulation, enfermement administratif, déportations (vers d'autres colonies dans le cas du Code de l'indigénat). Les étranger·ères, comme les « indigènes » à l'époque coloniale, doivent justifier de garanties de représentations (argent, hébergement, etc.) pour pouvoir circuler sur le territoire et doivent quotidiennement se confronter à la police. Au nom de l'égalité homme-femme les discours politiques stigmatisent les étrangers jugés plus sexistes et violents, mais le CESEDA est un code sexiste car il ne protège pas les femmes qui rencontrent plus de difficultés que les hommes pour régulariser leur situation.

L'État bafoue la loi

Le droit des étrangers est l'instrument de légitimation des pratiques répressives de l'État pour « lutter contre l'immigration » de ceux qu'il n'aura pas choisis. Depuis les années 70 ce droit évolue sans cesse par empilements successifs, donnant un enchevêtrement inextricable de lois, de règles et de circulaires. C'est un droit d'exception : les délais de recours et d'appel sont réduits, les erreurs de procédure n'annulent rien tant qu'elles « ne font pas grief à l'intéressé », il y a deux juridictions différentes et donc deux tribunaux différents pour contester la rétention d'une part et la déportation d'autre part. La libération vis à vis de la rétention ne lève pas les interdictions de territoire ou les obligations de le quitter : l'arrestation peut toujours survenir à nouveau et ramener au CRA.

En même temps, l'État montre en permanence qu'il se moque de la loi et la viole sans aucune difficulté quand cela sert ses intérêts, par exemple en enfermant des demandeurs d'asile. Ses décisions contraires au droit se voient très souvent avalisées par la justice judiciaire et administrative, et ce jusque dans leurs plus hautes sphères : la Cour de cassation et le Conseil d'État. De nouveaux textes viennent ensuite légaliser les pratiques illégales et durcir la loi, et ce de manière cyclique. Ainsi, le durcissement extrême du droit d'une part et les libertés que l'État prend vis à vis de ce droit d'autre part, font que les personnes les plus vulnérables et les plus pauvres qui n'ont pas les moyens de se défendre sont broyées par cette machine à criminaliser et à invisibiliser.

Les CRA, rouage d'un système de domination capitaliste et d'exploitation coloniale

L'immigration est une variable d'ajustement pour les économies des pays riches. Avant les années 60, la France a eu massivement recours à l'immigration de travailleurs venus notamment des colonies d'Afrique pour remplir ses usines, construire ses infrastructures, etc. Depuis les années 70, les politiques anti-migratoires ont été légitimées par les crises économiques mais aussi par la stigmatisation des travailleurs africains ainsi que leurs descendant·es, les «jeunes de banlieues». Les préjugés et les catégories raciales produites pendant la colonisation sont perpétuées, légitimant ainsi les politiques menées face à un ennemi intérieur et extérieur dont il faut se protéger : l'étranger violent, fraudeur, profiteur, qui ne peut «s'adapter à la société française».

Par ailleurs, l'économie française s'appuie sur la main d'œuvre étrangère, notamment dans les secteurs d'emploi les plus pénibles et faiblement rémunérés. Cette exploitation des travailleur·euses sans papiers est rendue possible par la difficulté d'obtenir un titre de séjour.

Des milliers de morts et un juteux business des frontières

La militarisation des frontières et la restriction des visas sont les causes de milliers de morts en Méditerranée, dans la Manche, au large des îles Canaries, entre Mayotte et Les Comores, dans le Sahara, etc. Les États européens sont responsables de ces morts de masse. Des millions d'euros sont dépensés pour construire des murs, des camps et des systèmes de surveillance qui enferment et tuent les personnes exilées, en enrichissant l'industrie militaro-sécuritaire. Ce contrôle des frontières représente un business en plein essor.

Les CRA, comme toutes les prisons, et comme tous les dispositifs de contrôle des frontières, engraisent aussi les entreprises de construction des bâtiments, comme Eiffage, les entreprises de gestion de ces lieux, comme Vinci, ONET et GEPSA (Engie), les entreprises de déportation, comme Air France. Des associations répondent à des appels d'offres lancés par l'État pour obtenir des contrats et des financements (plusieurs millions d'euros) pour s'occuper de l'accompagnement des personnes enfermées. Certaines diffusent des informations sur les violences exercées à l'intérieur, tout en participant au fonctionnement normal de ces lieux. D'autres sont complices de l'État, leur travail maintient bien souvent la paix sociale en CRA et elles tirent profit de cette machine raciste à punir et expulser les étrangères.

Impérialisme et mécanismes de domination Nord/Sud

La Françafrique, système de soutien aux dictatures, de corruption, d'interventions militaires, de mainmise monétaire par le Franc CFA, etc., permet à la France le maintien de sa domination sur ses anciennes colonies, le pillage des matières premières, la défense des intérêts des multinationales et la préservation de sa puissance sur le plan international. Le nombre de soldats français sur le continent africain a considérablement augmenté ces dernières années sous le prétexte de « lutter contre le terrorisme », faisant de la France le pays au monde qui maintient en permanence le plus grand nombre de militaires en Afrique. Cette présence est de plus en plus contestée par les populations de pays du Sahel qui demandent le départ des troupes françaises.

Les institutions capitalistes internationales telles que le Fond Monétaire International (FMI) ou la Banque Mondiale ont mis en place des réformes structurelles dans les pays du sud afin d'ouvrir leurs marchés, ce qui profite essentiellement aux entreprises occidentales et a provoqué un déséquilibre des économies locales et une paupérisation massive. Cette oppression économique ainsi que les conflits armés, attisés notamment par la vente d'armes des puissances occidentales, ont pour conséquence l'exil des personnes et les prive de la liberté de rester. Cet exil constitue une main d'œuvre bon marché également qualifiée, formée au frais des pays d'origine, profitant en fin de compte aux pays impérialistes, ce qui représente une autre forme de pillage.

Informations pratiques sur le centre de rétention de Toulouse-Cornebarrieu///

Le CRA est situé à Cornebarrieu, en bordure des pistes de l'aéroport international de Toulouse-Blagnac. Ce CRA canalise l'enfermement et l'expulsion d'hommes, de femmes et d'enfants arrêté·es dans la région mais aussi dans tout le sud de la France, et provenant parfois de l'ensemble du territoire lors des démantèlements de camps de réfugié·es, notamment autour de Calais.

Le Centre de Rétention Administrative de Toulouse-Cornebarrieu est situé au
21 Avenue Pierre-Georges Latécoère
31700 Cornebarrieu

Il est accessible par transports en commun : **Bus n° 66 ou 70 et 17 + TAD (bus à la demande à prévenir 2h avant le voyage)**. Sinon, il faut venir par ses propres moyens. Il est possible de se garer à cent mètres de l'entrée du CRA au bord de la route. Il n'y a pas de parking visiteur·euses.

Il n'y a pas besoin d'autorisation ou de rendez-vous pour rendre visite à un prisonnier·ère. Il suffit de se présenter devant le centre pendant les heures de visite avec le prénom et le nom de la personne à visiter et une pièce d'identité avec une photo.

Les parloirs sont ouverts tous les jours de 8h30 à 11h30 (dernière entrée à 11h) et de 14h à 18h30.

Il faut arriver à l'avance et prévenir la personne que l'on vient voir par téléphone de l'heure de la visite, car les policiers ne vont pas forcément l'appeler, ou elle peut avoir un RDV devant le juge ou à l'infirmérie.

Depuis le Covid, les policiers ont fait installer des plexiglas dans les cabines de parloir qu'ils n'ont toujours pas retiré. Il est possible de faire des visites à plusieurs.

La visite dure généralement 30 minutes mais il est possible de rester plus longtemps, notamment s'il n'y a pas beaucoup d'autres visiteurs.

À l'entrée, on va vous prendre votre pièce d'identité et vous fouiller. Ces fouilles sont systématiques et peuvent être violentes. Vous devez laisser toutes vos affaires dans un casier puis passer sous un portique.

Vous êtes ensuite amené·e dans un box de parloir, surveillé·e par une caméra.

Il est possible d'appeler les prisonnier·ères sur les cabines téléphoniques situées dans les couloirs de chaque secteur (certaines peuvent être en panne)

Secteur A (hommes) : 05 34 52 11 06

Secteur B (femmes) : 05 34 52 11 05

Secteur C (familles) : 05 34 52 11 02

Secteur D (hommes) : 05 34 52 11 03

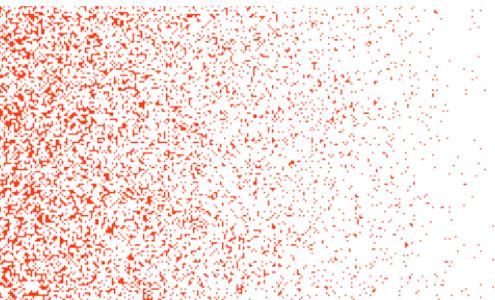
Secteur E (hommes) : 05 34 52 11 01

Il est possible d'amener aux prisonnier·ères :

/// de la nourriture non fraîche, c'est-à-dire dans son emballage plastique et transparent d'origine, essentiellement biscuits, chips, boissons (de 50cl attention les quantités sont limitées). L'arbitraire est la seule règle qui semble vraiment stable, puisque le policier chargé de l'accueil décide au cas par cas.

/// des vêtements, du tabac, des produits d'hygiène en flacons transparents (shampooing et gel douche petits formats).

/// des téléphones sans caméra, puces téléphoniques (les smartphones sont confisqués à la fouille, seuls les téléphones sans caméra sont autorisés)



Autres numéros du CRA de Toulouse
Administration du centre, PAF (police aux frontières)
/// 05 36 25 91 40/42

La Cimade, association présente à l'intérieur du
CRA, chargée d'aider les prisonnier-ères dans
leurs démarches administratives et juridiques.
/// 05 34 52 13 93 /05 34 52 13 92

L'OFII (office français de l'immigration et de l'inté-
gration) présent à l'intérieur du CRA de Toulouse
En théorie, chargé de certains achats, de donner
des vêtements, de mettre en place l'aide au retour...
/// 01 86 90 78 08

Des prisonnier·ères des CRA de Toulouse et d'ailleurs racontent les conditions d'enfermement et leur quotidien //

« La sage-femme a fait un certificat médical pour que je sorte, le juge a refusé »

La préfecture et les juges
s'acharnent sur une prisonnière
enceinte

À l'automne 2020, la préfecture et des juges se sont acharnés contre V., une femme enceinte de 5 mois alors enfermée depuis 60 jours au centre de rétention administrative (CRA) de Toulouse Cornebarrieu. Elle habite Nice et a été transférée au CRA de Toulouse sans raison puisqu'il en existe un à Marseille, plus près de chez elle et de ses proches. Elle est donc loin de sa famille et de ses quatre enfants. Elle a fait trois hémorragies et elle a été emmenée à l'hôpital en urgence à deux reprises ... avant d'être ramenée au CRA à chaque fois. V. a grandi en France et ne connaît pas son pays d'origine. Elle n'est pas expulsable mais la préfecture et les juges l'ont maintenu enfermée malgré tout dans des conditions dégueulasses et qui ont généré pour elle un stress intense.

Fin octobre 2020, plus de 30 prisonnier·ères du CRA de Toulouse se sont mis en grève de la faim suite à l'annonce du nouveau confinement en France et de la fermeture totale des frontières extérieures, V. expliquait alors les raisons de cette lutte :

« On fait la grève de la faim parce que nous sommes ici, ils nous font la misère ici quand on reste ici pour rien... Le confinement il n'y a plus rien. Nous sommes dans la merde, il n'y a plus personne, plus de visite, plus rien maintenant.

Chaque fois qu'on passe au tribunal, c'est négatif c'est négatif parce que les juges du tribunal sont tous racistes, même la préfecture elle est raciste. Moi ici je suis enceinte de 5 mois, je me stresse, même je suis partie deux fois à l'hôpital. 24h après qu'ils m'aient apporté à l'hôpital, que j'ai saigné, j'ai perdu du sang et tout, et ils font rien. Normalement nous on doit être dehors, avec notre famille, avec nos enfants. Moi j'ai 4 enfants, tous mineurs, de 6 ans jusqu'à 1 an ici en France, ils sont nés en France, je suis enceinte de 5 mois, c'est n'importe quoi en fait. On a droit à notre liberté, normalement c'est les droits de l'homme, la liberté »

Elle a également témoigné du manque d'accès au soin dans ces lieux d'enfermement et du racisme du médecin du CRA, qui est médecin généraliste et non pas gynécologue, et qui a jugé son état compatible avec l'enfermement dès le début. Ce même médecin est bien connu à l'intérieur du centre pour refuser des soins ou shooter les personnes enfermées à coup de somnifères et d'anxiolytiques. De nombreux témoignages à ce sujet sont disponibles sur le blog de Toulouse Anti CRA.

« Ça fait trois jours que j'ai des contractions, au centre il n'y a pas de gynécologue ni de sages-femmes, rien. Juste un docteur mais qui est raciste comme jamais. Tout le monde ici le déteste... il ne se comporte pas bien avec eux. Dans les chambres il fait froid, les toilettes c'est comme les gardes à vue. On sait pas pourquoi on est ici et pourquoi ils nous prolongent encore, qu'est-ce qu'ils font de nous en fait ? Si on demande le transfert, ils veulent pas parce qu'ils sont racistes au tribunal. On veut sortir, être proche de notre famille. Je suis partie avant-hier au tribunal parce que j'ai fait 28 jours et tout le monde a repris 30 jours, il y avait 8 personnes, il y a même pas le motif. Je sais pas ce que je fous ici en fait. »

Le 28 novembre, quelques jours plus tard, V. nous racontait :

« C'est la troisième hémorragie que je fais, j'ai saigné, je suis partie à l'hôpital. L'hôpital il dit que c'est normal. Et avant-hier y'a une sage-femme de l'hôpital qui me téléphone et me dit oui vous avez fait une hémorragie il faut que je vous suive c'est très urgent. Elle voulait venir aujourd'hui mais le problème c'est que y'avait quelqu'un contaminé de ces patients. Elle essaie de voir si c'est positif ou négatif. Si c'est négatif elle viendra la semaine prochaine. Je suis restée même pas 3 heures à l'hôpital. Il y avait deux sages-femmes une qui me dit elle va pas bien, elle a des contractions et une autre non elle est bien elle a rien. On est onze ici, dans huit jours j'ai une audience... après je pense que je vais sortir... je sais pas combien de temps ils peuvent me garder »

Une sage-femme de la protection maternelle et infantile (PMI) s'est déplacée au CRA de Toulouse le 1er décembre pour voir V. et a établi un certificat médical indiquant l'incompatibilité de son état avec l'enfermement. Dans la journée une demande de mise en liberté a été effectuée et aussitôt rejetée par le juge des libertés et de la détention (JLD). L'ordonnance du juge a expliqué que l'enfermement est une opportunité pour V. car elle est ainsi mise à l'abri au CRA, sous prétexte qu'elle n'aurait pas d'hébergement. Ce qui est faux, V. habite Nice avec sa famille et peut fournir des attestations. **Ainsi, le juge fait d'une prison pour sans papiers pour un centre d'hébergement d'urgence !** De plus, son état de santé ne justifierait pas une hospitalisation selon lui et il a estimé que le CRA avait un service de santé adéquat pour le suivi d'une grossesse ! Le 1er décembre, V. racontait :

« La sage-femme de la PMI est venue, elle m'a vue, elle a vu que j'ai des contractions, elle a dit je dois pas rester ici, je risque d'accoucher prématuré, elle m'a fait un certificat médical, je l'ai donné à la Cimade, ils ont envoyé ça au juge et là il a refusé, j'ai reçu le papier du juge : Cour d'appel de Toulouse, Juge des libertés et de la détention,

ordonnance demande de mise en liberté présentée par un étranger au centre de rétention administrative... »

Le 4 décembre, la Cour d'Appel a fini par libérer V. suite à la demande de mise en liberté.

“ Ils m'ont attaché les pieds, les cuisses, ils m'ont menotté derrière le dos, ils m'ont mis un casque sur la tête et ils m'ont emmené jusqu'à l'aéroport ”

Un lycéen raconte comment il a lutté pour ne pas se faire expulser

Témoignage de T le 12 mai 2022 :

« Je suis au lycée, j'ai 18 ans, je suis en première à Pamiers. Ils m'ont arrêté le 3 mai par l'assignation à résidence, je signalais au commissariat et le dernier jour, ils m'ont arrêté. Sur place ils m'ont embarqué. J'ai toute ma famille ici, ma mère, ma soeur, mon frère, mes oncles et je me retrouve quand même au centre. »

Le 27 mai, la PAF l'emmène pour l'expulser :

« Ce qu'ils ont fait, ça va rester dans ma tête à vie... Ils sont venus me chercher à 3 heures du matin. Ils m'ont dit, tu as 10 minutes pour te lever sinon on va te lever de force et t'emmener de force. J'ai dit « ok », je me suis habillé et je leur ai dit « ça vous sert à quoi de m'emmener si je n'ai pas de famille au Gabon, j'ai personne au Gabon pour m'accueillir, je serai un clochard là-bas ? ». Ils m'ont dit « c'est pas notre problème ».

Après ça, ils m'ont emmené à l'accueil, ils m'ont fouillé, ils m'ont tout fait. Après ça, ils m'ont attaché les pieds, les cuisses, ils m'ont menotté derrière le dos, ils m'ont mis un casque sur la tête et ils m'ont emmené jusqu'à l'aéroport et jusqu'à l'aéroport je continuais de me débattre, je me disais j'ai pas envie de partir, même si je vais en prison, toute ma famille est ici, c'est le plus important pour moi.

Après ça, ils m'ont emmené avec brutalité dans l'avion, ils ont commencé à me mettre des chaussettes dans la bouche pour m'empêcher de crier, je disais, « lâchez-moi, j'ai personne au Gabon, j'ai rien, toute ma famille est en France ». Ils ont commencé à m'étouffer, à m'étrangler. Ils ont tout fait pour ne pas que je crie. Du coup il y avait une autre personne à côté de moi, qu'ils ont embarqué aussi, elle a commencé à crier avec moi, ils ont commencé à l'étrangler, à l'étouffer aussi, pour ne pas qu'on crie en fait.

Après ça l'hôtesse de l'air a décidé qu'on n'embarque pas. Les passagers dans l'avion étaient terrifiés, c'est eux qui ont dit à l'hôtesse de l'air de dire au pilote de ne pas nous embarquer. L'autre personne qu'ils voulaient expulser est dans ce centre aussi, comme moi. C'était un vol pour Paris. Ensuite de Paris j'avais un vol pour le Gabon. Ils m'ont ramené au CRA, à quoi ça me sert puisque j'ai pris 3 mois de prison avec sursis et 5 ans de mise à l'épreuve. Quand on est descendus de l'avion, ils m'ont emmené en garde à vue à au commissariat de l'aéroport pendant 4 ou 5 heures et ensuite directement à l'audience, au tribunal.

J'ai expliqué pourquoi j'ai pas pris l'avion. Ils m'ont mis 3 mois de prison pour refus d'embarquer, alors que ce n'est pas moi, c'est le pilote qui a décidé de nous faire descendre de l'avion. Et maintenant je suis encore au CRA. Ils m'ont expliqué que si je refuse le prochain avion, je pars en prison pour faire les 3 mois. La préfète, elle va reprogrammer un autre vol, je vais le refuser et je vais faire les 3 mois de prison, c'est ça.

Même l'ambassade du Gabon ne veut pas faire de laisser-passer mais vu qu'ils ont mon passeport, ils font tout ce qu'ils veulent.

Ma prof est venue me voir, elle a fait des manifestations devant la préfecture, elle a envoyé des dossiers à la préfecture et la préfecture de Foix veut rien entendre. Ils ne

prennent pas en compte ma situation familiale. Le tribunal a refusé d'annuler mon OQTF.

Ce qu'ils m'ont fait je peux pas l'oublier : ils m'ont étranglé, étouffé, ils m'ont mis des trucs dans la bouche et un casque sur la tête ! »

« Il y a ici aussi quelqu'un qui a une carte de séjour valable jusqu'en 2024, il est enfermé ici ! Il vit en France depuis qu'il a 13 ans »

Un prisonnier raconte deux mois au CRA de Toulouse à la sortie du premier confinement.

Le racisme d'État était toujours à l'œuvre pendant la pandémie, des personnes ont été enfermées jusqu'à 3 mois dans des conditions infectes, y compris celles qui ne pouvaient pas être expulsées. Cela montre une fois de plus que l'objectif de cet enfermement est aussi de harceler, réprimer et punir les sans-papiers et d'appliquer la double (ou triple) peine aux sortant·es de prison.

Même si les liaisons aériennes sont suspendues, des expulsions ont lieu vers la Roumanie et la Tunisie. Vers le Maroc, des tests Covid sont nécessaires pour les expulsions. Pour l'Algérie il n'est officiellement pas possible d'expulser à l'époque. La direction centrale de la PAF avait envoyé aux préfetures une liste de 29 pays vers lesquels il existait alors encore des vols depuis Paris.

En Juillet 2021, le CRA de Toulouse, partiellement vidé pendant le premier confinement, continue de se remplir. Une cinquantaine de personnes y sont alors enfermées. Il a donc rapidement retrouvé son rythme d'enfermement avec son lot de violences policières et ses conditions de vie dégueulasses et dégradantes.

Un prisonnier, enfermé deux mois pendant cet été alors qu'il ne pouvait pas être expulsé vers l'Algérie raconte :
« Je pensais pas que je connaîtrais ça un jour... C'est pire que tout ici... Quand je suis arrivé on était un par chambre à cause du Covid, maintenant ils en mettent 2, les gens rentrent et sortent sans test, rien...

Les policiers font des barbecues, on sent l'odeur dans les chambres, on voit par la fenêtre leur table avec les bouteilles d'alcool... C'est normal ça ? Ils travaillent comme ça ? Quand ils boivent ils peuvent facilement s'énerver...

Nous on a faim, la bouffe est dégueulasse. J'ai pris une pomme au distributeur, le flic n'a pas voulu que je la prenne dans ma chambre. Je l'ai laissée à côté du distributeur. Il m'a dit non tu la mets à la poubelle...

Un jeune n'a pas voulu manger, il leur a dit c'est mon choix de pas manger, les policiers l'ont tabassé dans sa chambre, il y a des caméras partout sauf dans les chambres... Quand on mange ils sont 10 ou 12, ils nous surveillent. En 10 jours j'ai vu 3 violences policières. Une autre fois ça s'est passé dans la cour pour une histoire d'échange de shampoing, les flics ont frappé quelqu'un. J'ai vu aussi ceux qui vont être expulsés, ils leurs mettent un plastique blanc sur le corps avec les bras pliés devant. Ils les mettent à l'isolement avant. Si tu veux pas partir ils te tabassent et tu vas en prison.

Il y a ici aussi quelqu'un qui a une carte de séjour valable jusqu'en 2024, il est enfermé ici ! Il vit en France depuis qu'il a 13 ans. il a des enfants français... Il est sorti de prison et ils l'ont enfermé ici pourquoi faire ? Les frontières avec l'Algérie sont fermées !

Il y en a beaucoup qui prennent des cachets, on dirait qu'ils en mettent dans les plats, après les repas il y en a qui sont shootés, c'est des momies...

Il n'y a pas de vêtements, il y en a qui ne peuvent pas se changer, ils viennent d'autres villes, ils connaissent personne à Toulouse, ils n'ont rien, l'OFII n'a rien donné.

L'OFII ne donne pas de shampoing, il n'y en a pas assez, ils disent qu'ils n'ont plus de stocks mais comment les gens se lavent ? Même ça ils ne le font pas et ils ne laissent pas rentrer les bouteilles de shampoing, c'est interdit tout est interdit même les coton-tiges... »

Un prisonnier retrouvé mort au CRA de Bordeaux

En avril 2021, au centre de rétention de Bordeaux qui est situé au sous-sol du commissariat¹, un prisonnier est retrouvé mort dans sa chambre. Aucune information n'a été diffusée sous prétexte que la famille ne souhaitait pas que son nom soit révélé. Malgré le silence médiatique, des prisonniers se mettent en grève de la faim pendant 3 jours et font circuler un message pour expliquer leur mobilisation.

« Dans la nuit on rigolait ensemble, le mec il est parti pour dormir et le matin on est parti pour le réveiller pour manger, pour le petit déjeuner et lui il ne s'est pas réveillé. Oui la police est venue avec les pompiers. Les policiers ont dit on ne peut pas dire aux journalistes parce que sa famille ne veut pas donner le nom. Oui ils savent pourquoi il est mort, ils ne veulent pas nous dire. Nous on pense c'est parce-qu'il ne voulait pas aller au Maroc, y'a des gens qui veulent le tuer là-bas, il avait beaucoup de stress, de médicaments de psychiatrie et tout ça, c'est pour ça qu'il est mort. Oui il a pris des médicaments pour mourir. Pas manger, pas dormir, il n'était pas bien, beaucoup de stress, pourquoi ils le laissent là ? Il ne voulait pas aller au Maroc et les gens de l'État vou-

1 : « Le centre de rétention administrative est situé au sous-sol du commissariat. Il est confiné, très exigu et les personnes qui y sont enfermées développent très rapidement des troubles psychiques dus aux conditions particulièrement anxiogènes de leur enfermement. Au-delà d'un certain nombre, les personnes se retrouvent très à l'étroit : la cour est très petite... La lumière naturelle est rare : la seule source étant un puits de jour au cœur de la courette grillagée (20m²). L'ensemble du CRA est éclairé aux néons qui restent parfois allumés la nuit... » – (Rapport rétention Cimade 2019)

laient l'envoyer là-bas. Il a pris beaucoup de cachets, il s'est suicidé je pense. Il a fait une overdose. Non il a pas dit forcément qu'il voulait se suicider. Il a dit j'espère demain Inch'Allah vous tous libérables les gars. Nous on croyait qu'il parlait pour nous, en fait il parlait pour lui, il savait qu'il allait mourir, il nous a dit ça avant de mourir. Ici ils n'ont rien dit, ils s'en foutent, même pas c'est passé au journal, normalement ça passe à la télé et au journal, c'est vrai ou pas ça ?

Nous on fait la grève de la faim depuis 3 jours parce qu'on en a marre, c'est trop dur ici, c'est raciste, si on a besoin de voir un médecin à 8h, ou minuit, on ne peut pas jusqu'à 11h, y'a pas de médecin, si quelque chose se passe, on a rien.

On demande de passer ici parce que quelqu'un est mort. C'est même pas un centre de rétention ici. C'est trop dur, on dort pas, on mange pas bien, on prend pas bien les médicaments, il y a tous les jours quelque chose qui se passe ici.

Les policiers ils s'en foutent si on mange on mange pas, ça fait 35 jours je dors pas parce que j'ai pas l'injection pour dormir ici, l'injection de Subutex, ils le donnent pas. Le médecin refuse, il donne des cachets que je connais pas, on est mal ! »

L'autopsie avait conclu dans un premier temps à « un décès en lien avec une défaillance cardio-respiratoire secondaire à une asphyxie ». Quatre mois plus tard, le parquet, qui a classé l'affaire sans suite, a expliqué que le défunt aurait succombé à une « surdose d'anxiolytiques et de somnifères absorbés volontairement ». Ces médicaments étant distribués par le médecin du centre de rétention...

“La bouffe est pas mangeable alors on a décidé de plus manger”

Grève de la faim de prisonniers au CRA
de Toulouse

Suite à de nombreuses arrestations au début du mois d'avril 2021 dans Toulouse, le centre de rétention administrative (CRA) est plein. Des prisonniers sont alors rentrés en lutte pour dénoncer les conditions d'enfermement et ont débuté une grève de la faim le vendredi 2 avril dans un des secteurs. Voici leurs témoignages qu'ils ont demandé de diffuser :

D : *« J'appelle du CRA parce que on a commencé une grève de pas manger depuis 24h :*
– *A cause de la bouffe qui n'est pas mangeable ;*
– *A cause du Covid, on est 25 dans le secteur et des fois deux par chambre, c'est pas normal avec le Covid ;*
– *A cause de l'hygiène qui est pas fait dans les douches, les WC, les couloirs, par-tout, ils passent juste une serpillère c'est tout ;*
– *A cause des policiers, ils nous provoquent, ils nous cherchent*

La bouffe n'est pas mangeable alors on a décidé de plus manger. C'est vraiment dégueulasse, et ça pue ! C'est pas qu'ils nous donne que des trucs pas pour les musulmans, mais ça pue, même eux ils pourraient pas le manger. Ils disent qu'ils mangent la même chose, mais j'y crois pas, ils ont leur bouffe à eux ! Pourquoi eux et pas nous ?

C'est pire qu'en prison ! Moi, je ne suis pas allé en prison, mais ceux qui en sortent le disent : c'est meilleur à la prison et tu peux avoir des colis, ils contrôlent et c'est tout ! Les policiers disent que c'est les mêmes repas que dans les avions ! C'est pas possible, personne voudrait manger ça, même pas un chien ! Ils ne veulent pas qu'on se fasse apporter des choses de l'extérieur avec notre propre argent, on a fait une collecte... ils ont peur de quoi ? D'une bombe dans les pizzas ?

Quand quelqu'un se fait apporter au parloir quelque chose de bon à manger, on a seulement le droit de manger dans le parloir, pas le droit de prendre dans le secteur, C'est pas des armes ! C'est que de la bouffe !

On mange un peu de pain, un peu de fromage pour tenir, c'est tout, pour tenir quand même, on veut pas tomber !

Ca sent la pisse dans les toilettes, les douches, les couloirs, les dames passent juste une serpillère, c'est tout ! Les douches, les lavabos, les WC sont pas nettoyés, et les murs c'est grave sale ! C'est dégueulasse !

Et y en a qui se grattent ! C'est la gale ou quoi ? Des punaises ? J'en sais rien mais on se grattait pas avant ! Ils en ont rien à foutre !

Quand on demande un truc, quand on dit que la bouffe est pas mangeable, il nous parlent mal, il parleraient pas comme ça même à leur chien, et ils nous poussent de l'épaule... C'est pour la provoc, ils nous cherchent, on dirait qu'ils veulent nous faire bouger, nous faire dégoupiller et y a pas intérêt à bouger ! C'est pas normal qu'ils nous touchent comme ça, pour rien, ils nous poussent à bout !

F : *Ça fait 40 jours que je suis ici, j'ai perdu 10 kilos. C'est immangeable : quand on lève le plastic, ça sent une odeur de ouf, une odeur bizarre. On le dit à la police, ils disent : « c'est pas nous qui faisons le manger ».*

J'ai vu le médecin, il a vu que j'ai maigri, ça l'a étonné, je lui ai dit que j'arrivais pas à manger, il m'a dit : « je peux rien faire, c'est pas moi qui dirige le manger ».

Et même dans les visites, quand on t'apporte un tacos ou un sandwich, tu peux manger mais seulement sur place, dans le parloir, c'est tout, tu peux rien rentrer. Et même quand on nous apporte des choses emballées, en

papier, pas en métal, ils en prennent la moitié ou plus, il reste deux trois choses, ils nous disent « on peut pas faire rentrer de la bouffe ! » Comment on va faire ? Y a pas beaucoup d'argent ici ? Comment ça va se passer ? On va crever de faim ? On mange que du sucre, on bouge pas... On va tomber malade ou quoi ?

Hier, mon oncle m'a apporté un Tacos, le policier n'a pas voulu même que je le mange sur place devant lui ! Je lui ai dit : « je le coupe en deux devant vous pour que vous voyez ! », il n'a pas voulu... Tout ça c'est pas bien ! C'est pas bien pour moi, mais c'est pas bien pour ceux qui vont venir après.

C'est vraiment dégueulasse, y a même des saletés dans les plats, des trucs tu sais pas ce que c'est, des cheveux des fois : tu vois ça : tu peux plus manger ! Vraiment c'est pas humain ! On va pour manger, on a envie de manger : on regarde le plateau, on sent et t'es déçu, t'as plus faim, c'est pas mangeable !

Et les policiers qui disent « mange ou crève ! ». On demande pas grand-chose ! Y a un truc pas normal : y a un policier qui laisse rentrer de la bouffe et pas l'autre : ils ont pas la même loi entre eux ? C'est quoi ça ?

Y a bien un distributeur, mais y a que des trucs sucrés et du café, c'est tout ! On mange du sucre, c'est pas bon pour la santé, et on bouge pas, on fait pas de sport, c'est l'ennui total, c'est pas bon pour la santé !

A Paris, ils ont fait la grève de la faim et ils ont obtenu de pouvoir faire rentrer des trucs à manger : on va essayer aussi ! »

“C'est un système raciste... Ils nourrissent leur haine sur notre dos”

Extraits de témoignages recueillis pendant la crise sanitaire du Covid

J. : *« Je suis sorti de Seysses et après 2 mois dehors, 2 mois de galère à cause du Covid, pour subvenir à mes besoins j'ai squatté...Ils m'ont arrêté, garde à vue et direct le CRA. Ca fait 18 ans que je suis en France, je suis père d'un enfant français...J'avais une carte de séjour à Paris et quand je suis arrivé à Toulouse, elle était périmée et ils ont commencé à me donner des récépissés. À cause d'une bêtise j'ai fait de la prison, à partir de là ils ont décidé de pas renouveler mes papiers et j'ai reçu une OQTF sans délai. Ils nous traitent pire que de la merde. Ils savent qu'ils n'ont pas de solutions avec nous...C'est de la répression, un système raciste, c'est des fachos qui tiennent le pouvoir, ils nourrissent leur haine sur notre dos, j'ai bien compris tout ça, leur racisme avec moi ça a duré trop longtemps, j'en peux plus, je l'ai dit à la juge, si vous voulez que je quitte la France, laissez-moi partir, pourquoi vous m'enfermez... La police ici c'est la hogra surtout avec les plus jeunes, ils provoquent surtout ceux qui ne sont pas en France depuis longtemps et qui ne parlent pas bien le français... »*

R. : « Ils m'ont ramené de Corse dans un petit avion de 9 places, un avion noir avec 5 policiers dedans, il venait de Paris jusqu'à Bastia pour m'amener au CRA de Toulouse. J'ai rien compris, je leur ai demandé vous êtes venus que pour moi ? Pourquoi de Corse à Toulouse ? À la sortie de la prison, 2 policiers m'attendaient pour m'emmener en avion ! J'ai été condamné à 30 mois de prison pour travail dissimulé et harcèlement, j'ai fait 21 mois ferme. Le proprio où je faisais les travaux a commencé à me galérer pour me payer et m'a mis le harcèlement sur le dos. Ça fait 25 ans que je suis en France, je travaille, j'ai une famille, des enfants et je suis enfermé ici, j'ai 44 ans... C'est dégueulasse ici, y a pas d'hygiène, la femme de ménage doit faire 17 chambres en 25 minutes, elle peut pas la pauvre, alors avec un autre gars on le fait nous-mêmes mais y'a même pas d'eau de javel et ça pue, la nourriture est dégueulasse, je dépense beaucoup d'argent aux distributeurs et je paye pour ceux qui n'ont pas d'argent, on peut pas bouffer sinon... Les jeunes sont shootés aux médicaments, le médecin les bourrent ils sont comme des momies... On peut pas acheter de shampoing, de savon, de quoi se raser, l'OFII ne veut pas, elle donne des dosettes de shampoing... »

M. : « J'habite l'Espagne depuis 6 ans, je suis arrivé en France en 1987, j'ai vécu à Paris 15 ans puis Toulouse... Ils peuvent pas m'expulser. J'ai déjà été enfermé ici dans le centre à Toulouse. Là ça fait 10 mois que je suis enfermé depuis mai 2019, j'ai fait 3 mois de prison à Albi parce que je vendais des cigarettes... Ensuite pour une bagarre, j'ai été arrêté et j'ai pris 7 mois fermes, j'ai une interdiction en France* mais j'habite en Espagne... Ils m'ont sorti de Seysses plus tôt à cause du virus et j'ai été amené au CRA et ça fait 2 mois.... Ils me connaissent à Toulouse, même les policiers m'appellent pour me demander si je peux leur vendre des cartouches de cigarettes... »

« J'ai demandé la nationalité à 18 ans, mais ils ont refusé, ils disaient que j'avais un titre de séjour et que ça suffit. Pourtant c'est mon droit, j'ai étudié ici, j'ai travaillé ici. Depuis l'âge de 15 ans je travaille, j'ai travaillé gratuitement au moins un an. Mon pays c'est la France maintenant.

Je connaissais même pas les centres comme ça. J'ai refusé le test. Je ne veux pas être renvoyé, de toute façon je ne connais personne, je n'ai plus rien en Guinée. Ma famille est toute en Angleterre, ils y sont allés il y a quelques années. Je risque de me faire torturer, de me faire tuer si je retourne en Guinée ! On a des dettes, on n'a pas fini de payer le passeur.

On m'a pas prévenu. Je suis sorti de prison, et ils m'attendaient au greffe et ils m'ont emmené ici. J'ai même pas eu le temps de contester, de faire les démarches, j'ai pas pu prendre des affaires, rien. Il fait froid, j'ai pas de veste. Ce que j'ai envie de dire, c'est que j'ai pas été notifié.

Il fait froid dans les chambres, il n'y a pas de chauffage. On a une heure par jour pour sortir, 30 minutes le matin et 30 minutes le soir.

On a des fouilles chaque jour. Pour voir si on n'a pas à manger, tout ça. On n'a pas le droit de ramener à manger, genre des yaourts, ils fouillent les chambres aussi.

On n'a pas le droit d'avoir de téléphone avec une caméra, on n'a même pas de stylo, je suis obligé de noter sur un mur en attendant de mettre dans le téléphone. On n'a pas le droit à la bouffe, on n'a pas de chauffage, pas de briquet. On n'a le droit à rien.

Comme je parle bien français, j'aide les autres à lire les papiers, à comprendre. Il n'y a pas de traducteur, pas d'aide sinon. »

« Ils ont des mauvais comportements avec les gens... Il y a tellement de choses à dire, je sais même pas comment commencer. Le lavage est mal fait, les poubelles sont pas ramassées, l'eau est froide, les flics se comportent pas bien, ils profitent que les gens parlent pas bien français. Si tu parles pas bien français, ils t'écoutent pas.

Moi j'étais SDF, mais je travaillais au black. J'ai eu une embrouille avec mon patron. J'allais travailler, j'avais pas mangé, comment tu veux que je travaille comme ça ? C'est comme de l'esclavage. C'est pour ça que je me suis embrouillé avec le patron, et après je suis parti. Je me suis fait arrêter en prenant le train à Narbonne, juste pour un petit joint qu'un gars m'avait filé.

J'ai passé 10 jours à l'isolement, normalement c'est 48h, c'est illégal. Tu peux rien dire. Ils m'ont mis à l'isolement parce que j'étais un peu agressif, parce qu'ils acceptent pas. Alors ils m'ont frappé et mis à terre, puis au cachot. Ils mettent pas les matricules, sauf le chef. Surtout le groupe du soir, ils sont trop agressifs.

Il n'y a rien à l'isolement, ni télévision ni rien, pas de téléphone, je pouvais sortir dans le couloir à côté de la porte pour fumer mais pas dans la cour.

Il y a un gars avec un traitement psy, ils sort dans les couloirs en criant, c'est pas de sa faute mais la pref le laisse pas sortir pour recevoir son traitement. La pref enferme n'importe qui. C'est la deuxième fois que je suis en CRA. Je me suis évadé la première fois.

Avant c'était 45 jours le CRA maintenant c'est 3 mois, tu sors d'ici avec une grande haine. 3 mois tu prends l'habitude de la prison... C'est comme la drogue, tu t'habitues, tu sors de là, tu peux aller où si tu connais personne ? Tu fais un dégât, obligé tu rentres en prison encore, ça devient une habitude, ils font grandir la haine à l'intérieur

10 mois d'enfermement entre CRA et prison
en circuit fermé

« Je suis ici au centre à Toulouse depuis 18 jours. Ça fait un an que je suis enfermé à cause des papiers, depuis janvier 2021. Ils m'ont attrapé à Perpignan quand j'étais au travail, les policiers sont venus, mon patron s'est sauvé. Ils m'ont emmené au CRA de Lyon, je suis resté 88 jours, ils m'ont dit de faire le test pour l'avion, j'ai pas voulu, le juge m'a donné 2 mois de prison. Après encore le CRA pendant 2 mois et demi, j'ai refusé le test encore, le juge m'a encore donné 2 mois de prison. Quand je suis sorti de la prison de Lyon, ils m'ont ramené ici au CRA de Toulouse, ça fait 18 jours.

J'habite en Espagne depuis 5 ans, j'ai ma famille là-bas, j'ai un enfant, je suis venu à Perpignan pour travailler et voilà. La France c'est pire, je veux partir d'ici. »

Tentative de suicide, multiplication des
cas de Covid, un secteur confiné, et des
audiences en visio

« Le secteur est confiné, un type a le covid, ça fait une semaine. Les audiences sont en visio à cause du covid, tout le monde a fait des tests sauf un, il a refusé, ils l'ont mis au cachot 14 jours. Il avait l'avion le lendemain du test, il a refusé le test.

« Les avions sont suspendus pour 15 jours pour le Maroc à cause du nouveau covid et je sais pas pourquoi il y a des algériens encore ici. Les relations entre l'Algérie et la France ça marche pas. Il n'y a pas d'avion avec l'Algérie et on reste enfermé ici, Teboune les emmerde alors eux ils nous emmerdent ici.

Ils nous traitent comme des chiens ici, c'est la hogra.

Ils sont restés 132 ans en Algérie et ils continuent de nous pourrir la vie.

Il y a que des cris ici. Un policier qui m'a emmené là où il n'y a pas de caméra pour me donner un coup de poing, c'est quoi ça ? Ils nous prennent pour des animaux ou quoi ?

La bouffe ils ne la donnent pas à leurs chiens, on fait 2 repas par jour, on a faim.

Ils m'ont arrêté à Auxerre, sur le chantier, je travaillais et ils m'ont ramené à Toulouse, je connais personne ici. Je peux pas récupérer mon argent, je travaille, je paye des impôts, qu'est-ce qu'on fait là ?

Il y en a un qui a voulu se suicider avec un drap, on l'a trouvé dans le couloir. »

Il est interdit de chanter au réfectoire au risque de se faire tabasser par la PAF

En mars 2022, Le secteur E a été isolé suite à un cas de Covid, les parloirs ont été interrompus 15 jours. Un prisonnier testé positif au Covid est resté enfermé 6 jours au mitard sans pouvoir sortir. Et un prisonnier raconte comment il a été frappé par les flics parce qu'il avait chanté pendant un repas :

« Les policiers m'ont frappé quand je sortais de la salle pour manger, pour rien. J'ai chanté après j'ai tapé le plateau vide contre le mur et pour ça ils m'ont sorti dehors et ils m'ont dit pourquoi tu chantes. Ils m'ont poussé aux épaules, ils m'ont frappé, ils m'ont mis contre le mur, ils m'ont mis des coups de poing. Ils m'ont insulté, « pourquoi t'es là pourquoi t'es pas dans ton pays », ils disent ça tout le temps. Y'avait un policier marocain, il m'a dégagé, il a dit « il est jeune, laissez-le ».

Après ils voulaient pas que je dépose plainte. J'ai dit je dépose plainte. On est allé voir la Cimade avec les autres copains pour porter plainte. La Cimade a appelé la police et je suis parti avec eux à l'aéroport, c'est d'autres policiers, pas ceux du centre. Je leur ai dit vous pouvez voir sur les caméras ce qu'il s'est passé, ils m'ont montré ce qui les intéressait. Ils m'ont dit c'est interdit de chanter et c'est interdit de s'énerver avec le plateau. J'ai dis ça fait 2 mois que je suis ici, je chante à cause du stress et j'ai touché personne avec le plateau. D'accord c'est interdit mais pourquoi vous me frappez. Ils sont racistes, c'est tout.

Ils m'ont pas emmené à l'hôpital, je suis blessé, le médecin est venu au bout d'une semaine seulement. ça fait 2 mois que je suis ici, le consulat a donné le laisser-passer mais la Cimade a dit y'a pas d'avion pour le Maroc. Je suis arrivé ici jeune, j'ai personne au Maroc. La Cimade elle fait rien pour nous, le docteur il est avec la police, la Cimade elle est avec eux. Les policiers ils boivent le soir et ils font des trucs entre eux dans les bureaux. J'habite à Paris j'ai un travail, je suis allé voir une copine à Narbonne, ils m'ont arrêté quand on sortait de chez elle. Les policiers m'ont demandé les papiers, j'ai dit j'en ai pas, ils m'ont emmené à la garde à vue pendant 3 heures. Après la préfecture a dit de m'emmener au centre ici. J'ai pas d'affaires ici, ni téléphone, ni argent. »

H : « ça fait 15 jours, ils nous ont fait le test du Covid, y'avait un tunisien âgé qui avait le Covid dans le secteur E mais moi j'ai pas de symptômes. Ils m'ont mis ici au mitard parce que j'ai le Covid. Je suis bloqué dans la chambre sans sortir depuis 6 jours, y'a pas de fenêtre, y'a un grand miroir près du lit, c'est sûrement pour nous surveiller. Quand j'appelle l'interphone, ils disent « ouais on a autre chose à faire », ils en ont rien à foutre, ils mettent 3 heures à venir. La nuit ils rentrent direct dans la chambre en donnant des coups dans la porte. J'ai demandé le médecin il est pas venu, après plusieurs jours c'est un infirmier qui est venu pour rien.

Je voulais pas aller devant le juge, ils m'ont fait du chantage, si t'y vas pas on te met au mitard, pire que celui-là. Je suis passé devant le juge en visioconférence J'étais choqué, j'ai parlé à l'avocat, je lui ai raconté comment ça se passe ici, il m'a dit oui oui, il en a rien à foutre. Ils m'ont mis à l'isolement le jour où j'ai le vol alors que je veux partir en Algérie.

C'est un truc de fou ici, c'est pire que la prison ici, ils sont derrière nous à fond, pourtant on parle gentiment avec eux, ils en ont rien à foutre, ils frappent dans les portes. Je leur ai dit moi j'ai payé mes dettes, j'ai fait 12 ans de prison, y'a des gens dans le gouvernement avec ce qu'ils ont fait ils sont pas allés en prison. Ici ils te voient algérien, allez tu payes. Quand ils nous ont fait la guerre en Algérie ils ont pas payé, ils sont venus humilier et agresser.

Les chiens ils mangent pas la bouffe qu'ils nous donnent ici, c'est incroyable cet endroit. On mange rien, on a faim, j'ai beaucoup maigri. La nuit, les policiers sentent l'alcool, ils sont bourrés. Ils rigolent de nous, dans la salle à manger, ils nous regardent, on est comme des marionnettes pour eux. Avec les jeunes qui parlent pas français les policiers ils sont pire, ils disent c'est des blédards. Je tiens, je prie, j'ai pas le choix, je reste patient, je peux pas rentrer dans leurs jeux, ils sont graves.

Pour la plainte du copain, les policiers voulaient s'arranger, ils nous ont dit « calmez-vous, lâchez l'affaire de la plainte, on va ouvrir les parloirs, vous allez rentrer de la nourriture » parce que d'habitude on peut rien rentrer, juste un paquet de gâteau et des petites bouteilles de jus.

Y'a 2 semaines, y'en a deux qui se sont évadés. Les policiers les ont attrapés, ils les ont frappé et emmené en garde à vue, on n'a pas de nouvelles. »

“Ils veulent nous laisser ici, c’est raciste, c’est tout.”

En octobre 2021, le centre de rétention administrative (CRA) de Toulouse est comme toujours bien rempli. Des algérien·nes sont enfermés·es alors qu’il n’y pas d’expulsions vers l’Algérie qui ne délivre pas de laissez-passer depuis la fermeture de ses frontières en raison du Covid. Deux d’entre eux ont témoigné de cette situation :

J : « Y’a pas d’avion pour les algériens et rien que dans ce secteur on est plusieurs, ils ont pris 28 jours et 60 jours, Y’a plein d’algériens dans le centre pour rien... Je suis marié et père d’une fille de 3 ans, elles sont françaises et je suis en France depuis 2016. Ils veulent nous laisser ici, c’est raciste c’est tout. »

L : « On nous traite comme des chiens ici, les policiers ils font des gestes bizarres, on veut se couper les cheveux, c’est eux qui choisissent qui va se couper les cheveux. Tout est comme ça, le manger est dégueulasse, on mange du pain avec de la mayonnaise, on a faim. Les gens ici sont loin de leurs enfants, y a des pères de famille ici, pour les visites avec l’enfant il faut faire une demande, il faut demander à la Cimade. On dort pas de la nuit ici, on a des problèmes dans la tête, après ils viennent rajouter des problèmes, des propos racistes. On a parlé à la cheffe, on verra si ça va changer. On demande qu’ils arrêtent de nous chauffer la tête, il faut pas fatiguer les gens ici. Ils nous prennent la tête avec tout. Il faut qu’ils laissent les enfants rentrer. Y a des caméras ici vous pouvez demander à voir les caméras pour voir ce qui se passe. Je veux pas en rajouter, je dois régler ma situation. »

Plusieurs personnes d'un autre secteur racontent également :

« Ici c'est pire que la prison. La liberté, c'est un truc énorme. Ils n'arrivent pas à expulser, mais avec la nouvelle loi maintenant on peut faire 90 jours, c'est pas bien ça. La plupart de nous, on vient de loin, Lyon, Marseille, on peut pas avoir de visites. »

« Nous, les musulmans, on mange végétarien. La dernière fois, ils n'ont pas voulu me donner mon argent pour manger dans la cellule. Mais même un truc sucré, dehors ça coûte 30ct, ici c'est 1€. »

« Ils sont racistes, la police ici ils ne respectent pas »

« Quand je suis venu ici, ils m'ont mis 6 jours au cachot, tu sors pas, enfermé 24h sur 24, tu sors juste pour aller aux toilettes deux fois. »

« Ici c'est dangereux ! Viens ici vérifier, ici c'est dangereux, ici il n'y a pas de liberté. Même le manger, ils donnent de la merde. Il y a des rats, il fait froid. Ils disent non pour la couverture. »

« Ici on est comme des animaux. 60 jours c'est long, on n'a pas de draps, pas de couverture. La dernière fois je voulais une couverture en plus, il m'a dit non. Pas de vêtements, pas d'argent, quand on va voir le juge. Moi j'étais en prison, à Rodez, c'était mieux pour rester. Il n'y a pas de cigarette. »

« Je n'ai pas mangé depuis 4 jours, c'est vraiment pas possible de manger, ici c'est pire que la prison. En prison ils te donnent la gamelle c'est mieux que le manger là. Il y a la machine, tu peux prendre du coca, des biscuits ou des chips mais au bout de 3 jours la machine y'a plus, les gens achètent.

Il y a des policiers qui nous cherchent pour tomber dans leur jeu, quand je suis revenue du parloir avec mon frère, la policière me parle mais je comprends pas, je lui dis je comprends pas, elle me dit, me prends pas pour une con. Elle me dit je rigole pas avec toi, je lui dis j'ai rien fait, j'ai fait ce que tu m'as dit. J'ai rien dit après pour qu'elle me laisse tranquille. L'autre fois un flic m'a dit plusieurs fois, toi tu vas partir à Lagos. Je sais pas pourquoi il me dit ça. »

S : « Ici c'est pire que la prison. La liberté, c'est un truc énorme. Ils n'arrivent pas à expulser, mais avec la nouvelle loi maintenant on peut faire 90 jours, c'est pas bien ça ». « Si tu peux, la plupart de nous, on vient de loin, Lyon, Marseille, on peut pas avoir de visites. »

E : « Je suis de Lille, je suis venu travailler dans les vendanges à Montauban. Ils m'ont mis 2 jours en garde à vue et après ici. J'étais venu dans le sud pour travailler un mois. Ca fait 11 ans que je suis en France. J'ai vu une femme guinéenne qui a fait 90 jours ici... ça fait 35 jours que je suis ici, un mois ici c'est comme 6 mois en prison. La bouffe est dégueulasse, le petit-déjeuner à 7h, si tu le rates, tu attends jusqu'à 11h30 et ensuite le diner à 19h, entre temps rien, que des saletés dans les distributeurs, c'est pas de la nourriture ça, on mange des bonbons nous ?

On dépense 10 euros par jour, y'a pas de chauffage. Tu peux pas dormir le soir, tu es toujours en stress y'a pas de droits ici. Y'en a qui crient le soir, les gens deviennent fous. Y'en a qui ont des cartes de séjour, un a fait 12 ans de prison et ils le ramènent ici, ça suffit pas 12 ans de prison? Sa vie est ici, il a sa famille, une promesse d'embauche... Avec les élections ça tombe sur nous les étrangers. »

A : « Tout le monde, il prend des cachets pour dormir. Et ça c'est injuste. Quand tu as des problèmes pour dormir, le médecin il donne des trucs, normal, comme ça. Moi je lui dis, vous êtes généraliste. Dans mon cas il faut des spécialistes. Mais on est tellement enfermés, ils veulent pas. Un des médecins, il m'a dit « on n'est pas là pour ça ».

C : « Je suis arrivé en France mineur à 14 ans, j'étais scolarisé à Montauban, j'ai passé un CAP, j'ai eu des papiers et le 31 août dernier, ma carte était finie, ils m'ont donné rdv le 14 et le jour où je vais à la préfecture pour le rdv, je suis arrêté à la gare de Montauban, ils m'ont menotté et m'ont emmené au commissariat 3 heures et ensuite ici au centre. Et je découvre que j'ai une OQTF. Le juge m'a donné 28 jours une première fois puis encore 30 jours.

Mon ambassade a refusé de donner le laissez-passer, la consule ne comprend pas pourquoi je dois être expulsé. Alors ils ont dit ils vont demander à la Centrafrique, au Sénégal ou à la Côte d'Ivoire de m'accepter. Je leur ai dit vous avez mes papiers guinéens, la photocopie du passeport, l'extrait de décès guinéen de mes parents je vais pas rentrer dans un pays qui n'est pas le mien...

J'ai travaillé à Toulouse, j'ai fait les travaux à l'université Paul Sabatier, j'ai tous les contrats de travail. Je leur ai dit laissez moi partir si vous voulez m'expulser, je vais aller dans un autre pays mais ne me laissez pas enfermé ici. ça sert à rien que je combatte ici pour rien si dans 5 ans je me retrouve encore comme ça, c'est pas la loi ça.

A Toulouse c'est pas net pour nous les noirs, on donne des certificats, des attestations, des contrats pour rien, ils sont racistes contre les noirs ici. »

Grève de la faim suite à l'annonce du second confinement

Mercredi 28 octobre, le gouvernement annonce un deuxième confinement et la fermeture totale des frontières extérieures à l'Europe. Pourtant, l'État refuse toujours de fermer les centres de rétention. Les prisonnier·ères du CRA de Cornebarrieu Toulouse répondent en lançant une grève de la faim vendredi matin. La grève a lieu dans plusieurs secteurs et les prisonnier·ères sont solidaires entre elles et eux.

Les prisonnier·ères demandent leur expulsion ou leur libération. Ils et elles ne comprennent pas cet enfermement à tout prix alors que les vols vers leurs pays d'origine sont suspendus. Ils et elles racontent, dans les témoignages qui suivent, leurs conditions de vie indignes, la saleté des lieux, des conditions inadaptées au Covid-19, le racisme des policiers et du médecin qui ne les soigne pas, le désœuvrement total :

« C'est un truc de fou ici, c'est pire que la prison ici, ils sont derrière nous à fond, pourtant on parle gentiment avec eux, ils en ont rien à foutre, ils frappent dans les portes. Je leur ai dit moi

Au secteur A, les 28 prisonniers suivent alors le mouvement. Un des prisonniers nous informe des revendications de la grève de la faim :

« Les 28 personnes ici, demandent ou bien qu'ils nous expulsent ou bien qu'ils nous libèrent. Pourquoi ils nous retiennent ici ? J'ai un enfant en bas âge ici en France, j'ai un métier, pourquoi je suis enfermé ici, j'ai rien à faire ici. Ils ont des avions militaires, si ils veulent pas de nous ici, nous on est d'accord de partir. Même si il y a la guerre dans notre pays, si il y a cartel et tout le bazar, moi je m'en fous qu'ils m'expulsent. Pourquoi je suis privé de liberté moi ?

Malgré la fermeture des frontières, l'État continue d'enfermer :

« On voyait qu'ils libéraient personne, ils font que ramener des gens »

Les conditions d'enfermement sont ignobles :

« 2 par chambre, la douche elle est froide, pas de papier toilette, pas de stylo, pas de feuille, rien pour écrire pour passer le temps. Y'a pas d'activité. La télé tu vois pas, tu vois juste à moitié. Ils nous traitent comme de la merde. Parce qu'on est immigrés, qu'on a pas de carte de séjour, pas de papier, ils nous traitent comme de la merde. On est considéré comme des animaux. Même les animaux ils sont mieux traités que nous. Ils nous font pas les tests comme les citoyens. Tout le secteur A y'a pas de test. Ouais ils nous donnent des masques, c'est normal c'est des masques fournis par l'État. Les masques ils sont gratuits il sont obligés de donner les masques c'est eux qui font rentrer la maladie. C'est eux qui sortent et rentrent, nous on est enfermés... On fait grève de la faim jusqu'à ce qu'on crève la. Ou bien on va crever ici ou bien ils nous libèrent. C'est ça qu'on demande nous. »

Le témoignage d'un autre prisonnier :

« Je suis pas né en France mais j'ai vécu toute ma vie en France, je suis allé à l'école en France. Je suis ici depuis que j'ai un an et ils m'ont enfermé ici »

On demande juste nos droits, soit qu'ils nous libèrent soit qu'ils nous expulsent. Le président il a fait un discours hier, il a dit que les frontières étaient fermées, il n'y a plus de raison de nous garder.

Pour l'instant la police, ils disent que vous allez craquer, que je sais pas, ils s'en foutent en fait. Clairement ils sont foutent, qu'on mange, qu'on mange pas, ils s'en foutent. Y'en a qui sont sortis de prison, ça y est, leur peine, la juge de libération des peines, elle a levé leur liberté. A par-

tir du moment où tu es libéré ça y est c'est que tu as fini ta peine »

Au secteur B, celui des femmes, elles sont trois grévistes. L'une d'elles enceinte de 5 mois est en grève de la faim et décrit les conditions de l'enfermement :

« On fait la grève de la faim parce que nous sommes ici, ils nous font la misère ici quand on reste ici pour rien...

Le confinement il n'y a plus rien. Nous sommes dans la merde, il n'y a plus personne, plus de visite, plus rien maintenant.quelqu'un contaminé de ces patients.

Chaque fois qu'on passe au tribunal, c'est négatif c'est négatif parce que les juges du tribunal sont tous racistes, même la préfecture elle est raciste.

Moi ici je suis enceinte de 5 mois, je me stresse, même je suis partie deux fois à l'hôpital. 24h après qu'ils m'aient apporté à l'hôpital, que j'ai saigné, j'ai perdu du sang et tout, et ils font rien. Et le docteur ici il est vraiment méchant, et raciste.

Normalement nous on doit être dehors, avec notre famille, avec nos enfants. Moi j'ai 4 enfants, tous mineurs, de 6 ans jusqu'à 1 an ici en France, ils sont nés en France, je suis enceinte de 5 mois, c'est n'importe quoi en fait. On a droit à notre liberté, normalement c'est les droits de l'homme, la liberté »

Au secteur D, 4 personnes sont en grève de la faim pour la même revendication :

« Ils nous ont pris nos passeports. Nous demandons à ce qu'ils nous les rendent ou qu'ils nous libèrent. Parce qu'ils nous ont donné 28 jours, et ils ont dit qu'ils pouvaient redonner 28 jours, et encore 28 jours en plus. Trois mois pour quoi ? »

Cet acharnement contre les étranger·ères
sans-papiers ne doit pas rester caché,
ne laissons pas les retenu·es isolé·es,
soutenons leurs luttes !



Pour lire d'autres témoignages de prisonnier·ères de CRA ////

Sur les sites des collectifs contre les CRA
//// abaslescra.noblogs.org

//// crametoncra.noblogs.org

//// collectifsanticra.wordpress.com

//// marseilleanticra.noblogs.org

//// Collectif Toutes Et Tous Étrangers (facebook)

//// toulouseanticra.noblogs.org

À la radio

//// **Bruit de tôles**

Une émission qui veut agir pour la suppression des prisons et pour la remise en cause du principe de punition et de contrôle. Diffusée les jeudis de 19h à 20h sur Canal-Sud 92.2 (Toulouse et alentours), rediffusion le vendredi de 18h à 19h.

//// **L'Envolée**

Une émission pour en finir avec toutes les prisons, diffusée tous les vendredis à 19h sur FPP 106.3 (Paris et alentours).

//// **La petite cuillère**

Une émission contre toutes les prisons, diffusée tous les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis de chaque mois de 20h à 21h sur Radio Canut 102.2 (Lyon et alentours).



C'est quoi le TAC ? ///

Le collectif Toulouse Anti CRA lutte pour l'abolition des centres de rétention administrative (CRA) et contre les violences et le racisme d'État.

Le collectif est composé de personnes qui ne sont pas directement concernées par la rétention et l'expulsion mais soutiennent les luttes des personnes enfermées et construisent des liens de solidarité entre l'intérieur et l'extérieur des CRA. Il diffuse les paroles et visibilise ce que vivent les personnes enfermées, et organise des actions de soutien (rassemblements, manifestations, etc.) avec d'autres collectifs antiracistes, anti-impérialistes et de sans-papiers.

Nous contacter

/// toulouseanticra@riseup.net

/// Tél : 07 58 21 68 70

/// Blog : toulouseanticra.noblogs.org

/// Twitter : @CraAnti

/// Facebook : Toulouse Anti CRA

S'organiser, que faire concrètement ?

Pour exprimer sa solidarité et apporter son soutien, on peut rendre visite aux personnes enfermées au CRA, les appeler aux cabines téléphoniques de chaque secteur, relayer leurs témoignages, dénoncer ce qu'il se passe derrière les murs.

On peut aussi assister aux audiences du JLD qui ont lieu au Palais de Justice tous les jours de l'année, weekends et jours fériés compris, ainsi qu'aux audiences du Tribunal Administratif pour apporter son soutien aux personnes jugées et à leurs proches, afficher sa solidarité, ne pas laisser se faire loin des regards cette justice d'abattage.

Rejoindre le TAC ou d'autres collectifs qui luttent contre les CRA, pour mener des actions de soutien et d'information, relayer la parole des prisonnier·es à l'extérieur, et renforcer les solidarités concrètes.

*Soutenons les luttes pour en finir
avec les frontières et leurs prisons !
Ni prison ni expulsion !*

*À bas les CRA et les frontières,
soutien à tous·tes les prisonnier·ères !*

S
ES



ENFERMEMENT
A BAS
EXPULSION
LES CRA
MILITARISATION

CRA

CHANTAGE
A L'ENFERMEMENT
A L'EXPULSION

TRAVAILLEUR.EUSE.S
SANS PAPIERS
EXPLOITÉ.E.S

